

La Gazette Marloise

Bulletin d'information trimestriel

N°16 - mars 2025



LE PRINTEMPS REVIENT !
(Enfin)



VOS ÉLUS MUNICIPAUX

Le Conseil Municipal

Maire : Patrick POISOT



Délégué de Marles-en-Brie auprès de la Communauté de Communes du Val Briard (CCVB)



1er Adjoint : Michel LACAS

- Finances, budgets et exécution budgétaire,
- Urbanisme de planification,
- Réglementation relative à la publicité,
- Sécurité,
- Gestion des listes électorales,
- Actions auprès de la jeunesse,
- Relations avec La Poste (agence postale).



2ème Adjointe : Nadine STUBBÉ

- Déléguée de Marles-en-Brie auprès de la Communauté de Communes du Val Briard (C.C.V.B.),
- Travaux,
- Relation avec les experts,
- Visite de sécurité des bâtiments et suivis des commissions de sécurité.



3ème Adjoint : Arnaud FABRE

- Animations sportives, culturelles et festives,
- Relations avec les associations,
- Communication et information.



4ème Adjointe : Michèle BENECH

- Enseignement du 1er degré,
- Représentation de la commune auprès des lycéens et collégiens du secteur,
- Services périscolaires,
- Action sociale,
- Actions en faveur des seniors,
- Gestion des listes électorales.



5ème Adjoint : Stéphane BONNEL

- Espaces verts,
- Développement durable,
- Cimetière,
- Relations avec la sécurité civile, la défense nationale, la gendarmerie nationale et les services d'incendie et de secours,
- Patrimoine,
- Suivi de la politique culturelle de la commune,
- Cérémonies,
- Transport.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

P. POISOT

RÉDACTION / MAQUETTE

C. HUBERT

CRÉDITS PHOTOS / IMAGES

C. HUBERT,

freepng.fr ; Pngegg.com

IMPRESSION

LES PRESSES DU LION, Lognes

Les conseillers municipaux de la majorité*

- Christophe PALLEZ
- Sylvie CHEVALIER
- Éric PIASECKI
- Caroline VERTON
- Patrice GASTON
- Sandrine ROBINET
- Julia GOMES
- Marc AVET
- Myrto VÉRO

Les conseillers municipaux de l'opposition*

- Luis NORINHA
- Greta BOCKLER
- Adrien DE RIEUX
- France GAILLARD

HORAIRES DE LA MAIRIE

ACCUEIL DU PUBLIC

Mairie / Agence Postale

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
9h00 / 12h00

Mairie uniquement

Vendredi
13h30 / 17h30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

01 64 42 55 80

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
9h00 / 12h00 et 13h30 / 17h30

Mercredi et samedi
9h00 / 12h00

FERMETURE

**MERCREDI ET SAMEDI
À PARTIR DE 12H00**



20 avril 2025

Chasse aux œufs

14 juin 2025

Kermesse de l'école
PEMB

21 juin 2025

Fête de la musique
Barbecue communal

* L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :
1° Par ancienneté de leur élection, depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
3° Et, à égalité de voix, par priorité d'âge.
Article L2121-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)



ÉDITO

LE MOT DU MAIRE

Marloises, Marlois,

Alors que nous entamons cette nouvelle année, nous sommes ravis de vous retrouver.

Notre mission reste inchangée :

Vous informer et vous accompagner avec des contenus toujours plus riches.

La gazette Marloise continue de grandir et d'innover pour mieux répondre à vos attentes, grâce à nos annonceurs locaux à qui nous adressons un immense merci pour leur soutien moral et pécunier.

C'est par leur générosité que notre gazette **est gratuite** pour notre commune.

Alors pensez à eux lorsque vous faites faire des travaux mécaniques, vous achetez des matériaux, de l'immobilier, des fenêtres, de l'alimentation, des lunettes, du chauffage etc.

Merci pour eux !



Les beaux jours arrivent et nous avons le plaisir de vous inviter à la grillade offerte par la municipalité pendant la fête de la musique placée sous les auspices de la convivialité et destinée à tous les âges.

Nous comptons sur votre présence pour faire de cette fête un moment inoubliable. Venez nombreux en famille ou entre amis de Marles-en-Brie.

Pour cela, remplissez et retournez le coupon qui figure dans les pages de ce numéro, à la mairie pendant les heures d'ouverture ou dans la boîte aux lettres verte, avant le vendredi 6 juin 2025.

SOMMAIRE :

| | |
|---|---------|
| Vos élus municipaux | page 2 |
| Édito - Le mot du maire | page 3 |
| LE SAVIEZ-VOUS ? ÉCLAIRAGE PUBLIC | page 4 |
| ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS RENCONTRES CITOYENNES | page 6 |
| URBANISME SIGNATURE DU CONTRAT RURAL | page 8 |
| RÉHABILITATION DE LA GRANGE GALETTE DES ROIS DES AÎNÉS | page 10 |
| FORMULAIRE FÊTE DE LA MUSIQUE BARBECUE COMMUNAL | page 12 |
| VIE ASSOCIATIVE | page 13 |
| INFORMATIONS PRATIQUES | page 15 |
| Tribune libre de l'opposition | page 19 |
| N° utiles / Urgences | page 20 |

Le Saviez-vous ?

Vous êtes nombreuses et nombreux à vous interroger sur la présence de publicités dans votre gazette marloise. On vous dit tout !

En 2024, les quatre éditions qui ont été imprimées ont coûté 6 243,60 € T.T.C.

publicité

Les recettes provenant de la vente d'espaces publicitaires s'élèvent à 5 475,00 €.

Le reste à charge pour la commune est donc de 768,60 €.

Ce budget pourrait être grevé d'un coût supplémentaire lié à la distribution de ces brochures dans vos boîtes aux lettres, mais celle-ci est faite par vos élus municipaux.

Cela vous donne une occasion supplémentaire de les rencontrer !

Alors, merci à nos annonceurs qui permettent à l'ensemble des habitants de Marles-en-Brie d'avoir des informations régulières sur la vie de notre commune.

ÉCLAIRAGE PUBLIC



Comme indiqué lors des vœux de début d'année, les travaux de remplacement de 166 points lumineux, dans différentes rues de la commune, par des technologies LED ont eu lieu.

Cette technologie permet une économie de consommation électrique de plus de 70%, elle est également plus précise et donne lieu à un éclairage trottoir et voirie mais plus dans les jardins des particuliers.

Nous nous sommes alignés sur la charte de notre **Syndicat des Énergies de Seine-et-Marne** qui consiste à l'abaissement de luminosité à partir de 22h à 50% et qui nous permet de bénéficier de subventions :

- de la Région Île-de-France : 53 779,55 €
- de l'État : 21 782,10 €.

Le reste à charge pour la commune s'élève à 33 348,85 €





**Couverture
Zinguerie
Rénovation
Maçonnerie**

Tél.: 06 69 66 06 22 / 06 42 74 63 34



Anthony BOUSSARD
06 79 58 53 22
anthony.boussard@iadfrance.fr

**Un conseiller
qui vous veut
des biens.**

AVIS DE VALEUR OFFERT



Marles-en-Brie / Fontenay-Trésigny et ses alentours

El Anthony BOUSSARD, mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial indépendant de la SAS IAD France immatriculé au RSAC de Meaux sous le numéro 848267340, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.

Boulangier – Pâtissier – Pizzeria



DM

*Les délices de Marles
5 rue Caron
77610 Marles-en-Brie
Tél. : 06 11 80 91 01*



**TOUT
FAIRE**

**RÉNOVER,
CONSTRUIRE,
AMÉNAGER.**

**DI PIERDOMENICO
MATERIAUX**

**23 rue Saint Abdon
77390 Guignes
Tél.: 01 64 06 27 27
toutfaire77@gmail.com**



**ACCUEIL
DES NOUVEAUX HABITANTS**

Bienvenue à vous !

Le 7 février, nous avons organisé une réunion d'accueil pour nos nouveaux Marlois arrivés en 2024.

Sur une cinquantaine de nouvelles familles, une quinzaine nous a fait le plaisir de se présenter au conseil et au tissu associatif.

Monsieur le Maire leur a présenté nos infrastructures, il leur a offert notre livret d'accueil (disponible en mairie) et nos associations ont "vendu" leurs prestations.

Autour d'un buffet offert par la Ferme du Moulin, nous avons échangé sur notre village où il fait bon vivre.

En espérant tous vous voir sur notre prochaine grosse échéance, la fête de la musique !

rencontres citoyennes gendarmerie

VENDREDI 7 MARS 2025



cyber
sécurité

Sur cette opération de sensibilisation de la part de la gendarmerie, 64 Marloises et Marlois sont venus écouter l'Adjudant Chef Marinier.

Son éloquence nous a permis de découvrir certaines techniques de vols qu'elles soient numériques ou physiques et comment s'en protéger au maximum.



vigilance citoyenne

Régulièrement, vous trouvez dans la gazette quelques bonnes pratiques face aux mails frauduleux, aux appels intempestifs et autres démarchages à domicile.

Son expérience nous a rappelé que cela n'arrive pas qu'aux autres... **Alors attention !**

La vigilance citoyenne doit être de mise.

Vous voyez un comportement suspect ?

Faites le 17.

votre action
au quotidien



À MARLES-EN-BRIE

**Le lundi
de 18h00 à 21h00
Face à la Mairie**



Facebook :
Pizz' A Nono
Site Internet :
pizzanono.fr

**Pizzas à retirer au camion.
Paiements acceptés : CB et espèces
PENSER À RÉSERVER AU :**

07 71 11 55 40

RAFFLIN Électricité générale



Rafflin Damien

36 avenue du Général De Gaulle

77610 Marles-en-Brie

Tél. : 07 50 01 08 26

rafflinelec@gmail.com

siret : 81980541700014



PRECISIUM GARAGE & CARROSSERIE

GARAGE DES BORDES

**MÉCANIQUE - CARROSSERIE - PEINTURE
ENTRETIEN & RÉPARATION
VENTE DE VÉHICULE NEUF ET D'OCCASION**

du **LUNDI** au **VENDREDI**
8:15 - 12:00 / 13:30 - 19:00

PRECISIUM

60 BIS AVENUE DE VERDUN
77610 FONTENAY-TRÉSIGNY

01 64 25 90 64
garagedesbordes@gmail.com

Garage des Bordes



HORVAIS

Zone Artisanale
13 rue Victor Hugo 77610 Fontenay-Trésigny
Tél.: 01.64.25.20.01 Fax : 01.64.25.99.30.
contact@horvais.fr

- FENÊTRES
- VOLETS ROULANTS
- RIDEAUX MÉTALLIQUES
- MOTORISATION
- RÉPARATION



URBANISME à MARLES en 2025 :

La commune de Marles-en-Brie compte à ce jour 1910 habitants au 1^{er} janvier 2025 soit une augmentation de 22% par rapport à la population recensée en janvier 2016 comptant 1558 habitants.

Aujourd'hui, on comptabilise 750 habitations environ sur la commune.

ANALYSE des évènements d'urbanisme sur la commune de Marles-en-Brie

- **PERMIS DE CONSTRUIRE**

En 2024, 12 permis ont été accordés :
(10 permis en 2023, 7 permis en 2022)

- **DÉCLARATIONS DE TRAVAUX**

EN 2024, 46 déclarations de travaux préalables concernant les clôtures , les toitures, les modifications extérieures de maisons, les agrandissements, les abris de jardins, les panneaux photovoltaïques , les divisions de terrains.

- **VENTES DE BIENS IMMOBILIERS**

En 2024, 27 habitations sur Marles ont été comptabilisées.



- **LOTISSEMENT DE L'ENCLAVE**

Les 40 lots sont aujourd'hui vendus.

4 permis de construire sont accordés sur le terrain divisé en 6 lots à l'angle de la rue Lavoisier et de la rue Renoir.

Bienvenue à nos nouveaux Marlois.



SIGNATURE DU CONTRAT RURAL (CoR)



Cérémonie des contrats ruraux

en présence de Valérie Pécresse, Présidente de la Région et Jean-François Parigi, Président du Département

11 mars 2025 - Hôtel du Département de Seine-et-Marne

La cérémonie de la signature de notre contrat rural s'est déroulée le 11 mars 2025 à l'Hôtel du Département de Seine-et-Marne à Melun, en présence de Valérie PÉCRESSÉ, présidente de la **Région Île-de-France** et Jean-François PARIGI, Président du **Département de Seine-et-Marne**.

La Région Île-de-France et le département 77 ont attribué à notre commune une subvention globale de **350 000 €** au titre du contrat CoR pour des travaux d'aménagement de la grange située rue Caron en salle de motricité (216 700 € H.T.) et pour les

travaux de réhabilitation de la rue de la Croix Saint Pierre (302 486 € H.T.). Reste à charge pour la commune un montant global de 274 166 € H.T.



DS
Agencement & Travaux d'intérieur
Pour tous vos travaux de rénovation et décoration

PEINTURE - CARRELAGE - ÉLECTRICITÉ
PLOMBERIE - MENUISERIE INTÉRIEURE/EXTÉRIEURE -
POSE DE CUISINES ET SALLES DE BAIN

Partenaire et fournisseur ARAN :
cuisines - salles de bain - dressings
<https://www.arancucine.it/www/fr/>

Mr SABLJAK
06 86 70 85 59
dsabljak@wanadoo.fr



A.C.M.B
Application des Composants Modernes du Bâtiment

Fenêtres - Portes - Volets
Portes de garage - Velux
Nouveau Show-room
39 rue du Général Leclerc
77540 Rozay en Brie

☎ 01.64.25.78.87.
🌐 www.acmb-menuiserie.fr

En partenariat avec
PIERRET
PORTES - FENÊTRES



GB
GARAGE
MECANIQUE & CARROSSERIE

ADRESSE
157 Av. du Général De Gaulle
77610 Marles-en-Brie

MAIL
GARAGE.GB77@GMAIL.COM

TEL.
07.72.16.46.34



ECOLE DE BOXE

www.boxe77610.fr
Tél. : 07 86 83 82 22
boxe77610@gmail.com

**“On ne naît pas champion,
on le devient”**

Débutants ou confirmés, venez
vous défouler en boxe française
ou en fitness

RÉHABILITATION DE LA GRANGE EN SALLE DE MOTRICITÉ

Avancement des travaux en photos



Région
Île-de-France

SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT



Ce projet a été présenté le 12 décembre 2024 aux administrés lors de notre 4^{ème} édition de « Rencontre Citoyenne ».

Ces travaux sont subventionnés par la Région Île-de-France et le Département de Seine-et-Marne à hauteur de 70% du montant H.T. plafonné à 216 700€, c'est-à-dire :

Région Île-de-France :

Subvention de 86 680€ (40%)

Département de Seine-et-Marne :

Subvention de 65 010€ (30%)

Reste à charge pour la commune de Marles-en-Brie :

274 166 €

(incluant la Maîtrise d'oeuvre, les missions de contrôle construction et de sécurité)

En 2027, la commune percevra un montant d'environ 38 000 € de fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée pour ces travaux.

Quatre sociétés ont été retenues pour couvrir la réalisation de cette salle au travers d'un marché public lancé en 2024.

Les travaux ont démarré courant janvier 2025 et devraient s'achever pour la rentrée scolaire de septembre 2025 et sont coordonnés par le maître d'œuvre, le Studio ARA.

Galette des aînés

Le 12 janvier dernier, le Maire a accueilli nos aînés pour la traditionnelle galette des Rois, un rendez-vous incontournable marqué par la convivialité et le partage.

Dans une ambiance chaleureuse, les participants ont pu déguster une délicieuse galette de notre boulanger nouvellement installé, accompagnée de boissons et de nombreuses discussions animées.

Un grand merci à tous les présents ainsi qu'aux bénévoles qui ont contribué à la réussite de cet événement. Nous avons déjà hâte de vous retrouver l'année prochaine pour perpétuer cette belle tradition.



La Ferme du Moulin
VOLAILLES ET PRODUITS FERMIERES

Rue Caron - 77610 Marles-en-Brie
Tél. : 01 64 25 22 10

www.lafermedumoulin.fr

Ouvert :
Du lundi au samedi
De 9h30 à 19h sans interruption
(Sauf dimanche et jours fériés)

Nationale



**DÎNERS AMÉRICAINS,
RESTAURANT ROUTIER**

Souhaitez-vous passer une soirée agréable et conviviale autour d'un repas délicieux dans un restaurant ?

Découvrez notre restaurant le Nationale 4, et laissez-vous convaincre par nos nombreuses recettes succulentes.

Passez de douces soirées dans notre bel et agréable espace extérieur.

Vous pouvez commander à emporter !

ZAC Val Bréon
77610 Châtres
Tél. : 01 64 07 61 02



UNE MARQUE V.THERM SERVICES

Installation, entretien et dépannage chauffage

Devis gratuits - À votre service 5j/7j



38 rue de la Brèche aux Loups 77610 MARLES EN BRIE
Tel : 09 86 66 36 77 Mail : contact@veroneo.com
Web : www.veroneo.com



*Pizzeria
Da Renato*

RISTORANTE ITALIANO



Ouvert
du lundi au samedi
de 12h à 14 h
et de 19h à 22h30

54, avenue de Verdun
77610 Fontenay-Trésigny
Tél. : 01 64 25 25 19



Avec un peu d'avance, nous vous donnons rendez-vous samedi 21 juin 2025 sur la place de la mairie pour la fête de la musique.

La municipalité en profitera pour vous offrir une grillade mais vous pourrez aussi venir avec votre pique-nique.

Merci de remplir le coupon ci-dessous et de le retourner à la mairie (aux jours et heures d'ouverture ou dans la boîte aux lettres verte ou par mail mairie@marles-en-brie.fr).

BULLETIN D'INSCRIPTION AU BARBECUE COMMUNAL

à retourner avant le vendredi 6 juin 2025



Votre Nom : _____

Votre adresse à Marles-en-Brie : _____

Tél : _____

Courriel : _____

Nombre d'adultes : _____ Nombre d'enfants (-12 ans) : _____

Vie associative

LE CAQUET DES FEMMES FÊTE SES 10 ANS ! SAVE THE DATE !

Le Caquet des Femmes a 10 ans !

10 ans de chants, 10 ans de partage, 10 ans de bonne humeur...

Et pour fêter ça, nous vous invitons à venir nous écouter le samedi 28 juin 2025 à 20h30 à l'Envolée, aux Chapelles-Bourbon.

Nous aurons le plaisir d'être accompagnées de deux chorales amies, la Cantilène de Fontenay-Trésigny et Chœur à Cœur de Villeneuve-le-Comte, ainsi que d'un octuor issu de l'Orchestre Symphonique en Résonance de Sivry-Courtry.

Alors, bloquez la date dans vos agendas et venez passer un bon moment en musique et retracer avec nous ces dix merveilleuses années.



On compte sur vous !



Ouverte en 1997, la **bibliothèque associative de Marles** est animée par une équipe de bénévoles, impliqués, dynamiques et qui vous accueillent avec plaisir. Ils seraient enchantés d'agrandir leur cercle en vous y associant si cela vous tentait. Vous y seriez les bienvenus alors n'hésitez plus !

Initialement installée près de la salle polyvalente, il a fallu lui trouver un espace plus adapté à l'offre qu'elle vous propose. Elle se situe désormais place de la mairie.

Elle intègre régulièrement des nouveautés et fonctionne grâce :

- à vos adhésions (dont le prix de 22€ pour toute la famille est inchangé depuis plus de 10 ans ce qui est assez rare pour être souligné surtout en cette période),
- à la subvention attribuée chaque année par la Mairie (que nous remercions chaleureusement),
- à des dons de livres (intégrés après un certain nombre de contrôles),
- au partenariat établi avec la Médiathèque Départementale de Melun.



La bibliothèque accueille chaque semaine les enfants des classes de la Maternelle à la Primaire. Leurs enseignants leur font découvrir l'envie de lire, éveillent leur curiosité dans un espace qui leur est dédié et entièrement réservé.

Elle vous ouvre également ses portes aux horaires suivants :

Mercredi de 15H00 à 18H00

Vendredi de 16H00 à 18H30

Samedi de 10H00 à 12H30



Vous y découvrirez **plus de 4000 ouvrages** (romans, suspens, fiction, BD...), des nouveautés, des classiques, un espace convivial pour évoquer ses lectures ou tout simplement profiter.





En septembre 2024, avec quelques marloises et marlois, nous avons décidé de « réactiver » le Comité des fêtes de Marles qui était en sommeil depuis de nombreuses années.

Nous avons fait cette démarche dans un esprit de convivialité, avec l'objectif d'étoffer l'offre des manifestations organisées par les associations marloises existantes, et en aucun cas pour les remplacer. La naissance du Comité des fêtes a été accueillie avec un très grand enthousiasme par Monsieur le maire et son équipe. Les subventions communales avaient déjà été attribuées

pour l'année 2024 ; la municipalité ne pouvait pas nous aider financièrement mais elle nous a mis à disposition tout son matériel et les locaux nécessaires à l'organisation de nos premiers évènements.

Nous avons donc sollicité l'aide d'entreprises locales et nous remercions encore une

fois les entreprises TP LOC, BATIFOR, IGF et dernièrement DS Agencement, qui grâce à leurs dons, ont pu nous permettre de démarrer.

Ainsi, le 30 novembre dernier, nous avons organisé une journée « défis sportifs » au bénéfice du Téléthon. Sur cet évènement, nous avons pu compter sur le soutien de la Ferme du Moulin qui a offert un délicieux repas à l'équipe présente de 9h à 19h. La générosité des participants nous a permis de reverser plus de 750 euros à l'AFM Téléthon.

Le 6 décembre, nous avons participé au Marché de Noël au cours duquel nous avons fait découvrir aux visiteurs notre « Marliflette » (tartiflette à base de pâtes marloises et de Brie de Seine-et-Marne – recette qui au vu de son succès va devenir le plat local).

Le 22 mars, en partenariat avec l'Association des Marl'shal Country, nous



vous avons proposé un week-end spécial St Patrick, avec une soirée « Comme au Pub » le samedi soir et un bal celtique/country le dimanche après-midi.

Nous organiserons également les festivités du 14 juillet et nous espérons, dans les mois à venir, pouvoir organiser d'autres

manifestations telles qu'un loto, une brocante, une pièce de théâtre, etc...

Enfin, le Comité des fêtes est une association qui ne peut fonctionner que grâce à ses adhérents. Nous avons souhaité mettre en place un système de cotisation annuelle de 5€ ; cette adhésion vous permettra d'être prioritaire sur les réservations de nos évènements et d'avoir quelques avantages lors de nos festivités (boisson offerte par exemple).

Nous sommes ouverts à toutes vos suggestions et nous vous invitons à nous contacter via notre adresse email : **cfd77610@yahoo.com**, ou via notre page facebook « comité des fêtes de Marles en Brie ».

L'équipe du Comité des fêtes

Suite à la loterie du Marché de Noël, les heureux gagnants de l' Airfryer sont la famille Civet-Buche et pour la Cafetière Senseo la famille Lavoine.

Merci à tous, pour votre présence et votre participation.

Les associations Marloupiaux et Marles Mouv'



Informations Pratiques




Un projet de rénovation énergétique ?



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL BRIARD vous accompagne

INFORMATIONS ET RENDEZ-VOUS :

Gratuit  **0164 513521**
sure@valbriard.fr



Permanences à la
MAISON DES SERVICES
6 rue Lamartine
77610 Rozay-en-Brie






Transport à la demande

KEOLIS
PORTES ET
VAL DE BRIE

Le Transport à la Demande (T.A.D.) est un service de Mobilité, porté par la Communauté de Communes du Val Briard, pour apporter des solutions de déplacements complémentaires, aux transports en commun, à destination des habitants du territoire.

MARLES-EN-BRIE est desservi par 8 arrêts du TAD : Rue Caron / Mairie / Square du Marchais / La Croix St Pierre / Impasse du Tilleul / La Brèche aux Loups / Ferme du Moulin / Av du Gal de Gaulle.

Le Proxibus circule du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 9h00 à 17h00.

Le numéro de téléphone de la centrale de réservation est le **01.60.02.32.32**

Le site de réservation en ligne :
<https://tadvalbriard.hubup.fr>

➔ Brûlage à l'air libre des déchets :

Arrêté municipal du 31 Mai 2018 portant interdiction du brûlage à l'air libre des déchets :

- Considérant que les déchets dits verts, éléments issus de la tonte des pelouses, de la taille des haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillage et autres pratiques similaires constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation.
- Considérant que les déchets verts, qu'ils soient produits par les déchets, les déchets biodégradables de jardins relèvent de la catégorie des déchets municipaux, entendus comme déchets ménagers et assimilés,
- Considérant que les émissions de fumées répétées sont, par leur importance et leur durée, de nature à porter à la salubrité publique,

Le brûlage des déchets dangereux, non dangereux, inertes, ménagers, d'activités économiques et les bio déchets, listés à l'annexe II de l'article R. 541-8 du code de l'environnement, est interdit sur tout le territoire de la commune de Marles-en-Brie, depuis le 1er juillet 2018.

Rappel des horaires d'utilisation des engins bruyants

- du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h
- le samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
- le dimanche : de 10h à 12h (particulier uniquement)



Syndicat mixte
d'Enlèvement et de
Traitement des Ordures
Ménagères de la Région
de Tournan-en-Brie

- ☞ Contacts :
<https://sietom77.com/>
du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h : 01 64 07 99 75
01 64 07 37 62 -
- **Collecte :**
collecte@sietom77.com
 - **Maintenance des bacs de tri sélectifs :** 01 64 07 37 58 -
maintenance@sietom77.com
 - **Déchetteries :** 01 64 07 37 57 -
dechetterie@sietom77.com
 - **Prévention et compostage :** 01 64 07 37 83 -
prevention@sietom77.com



Syndicat Intercommunal
d'Adduction d'Eau Potable et
d'Assainissement de la région de
La Houssaye-en-Brie



- ☞ Contacts :
- www.toutsurmoneau.fr (accessible depuis votre smartphone)
 - **Service Client :** 0977 408 408
du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h.
 - **Urgences 24h/24 :** 0977 401 143
 - **Service d'astreinte du syndicat pour fuite avant compteur :**
06 88 42 46 67



Un site et une application
police-gendarmerie

Déposez plainte en ligne



1

Flashez le QR CODE
pour accéder au site
masecurite.interieur.gouv.fr



2

Vérifiez que vous
remplissez les conditions
pour une déclaration.



3

Identifiez-vous avec
France Connect



4

Complétez votre
déclaration en ligne.



5

Votre demande sera
prise en compte par
le service traitant.



6

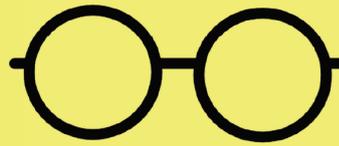
En fonction des éléments
déclarés, votre démarche pourrait
nécessiter un rendez-vous.

Stationnement abusif : ne transformez pas votre voiture en ventouse !

Selon les dispositions de l'article 417-12 du code de la route, "est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police."



Poisot
optique



@Poisotoptique



CC intermarché 10 rue curie
77610 Fontenay Trésigny
01.64.16.16.20.
06.02.01.32.03

Bénéficiez de -15% de remise sur un
équipement optique ou solaire pour
chaque prise de rendez-vous pour tester
votre audition avec notre
audioprothésiste *

*Voir condition en magasin



MIROITERIE
SMV

- Fenêtre
- Porte d'entrée
- Porte fenêtre
- Volet
- Porte de garage
- Portail
- Baie vitrée

- Bris de glace
- Miroir
- Garde Corps
- Crédençe
- Paroi de douche
- Verre décoratif

12 impasse de la Fosse Rouge ZA Lavoisier
77220 Presles-en-Brie
Tél. : 01 64 07 45 09 - Mob. : 06 34 48 71 93
<https://www.miroiteriesmv.fr/>

MVM Plomberie.fr

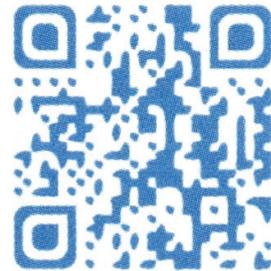
Vincent LAMY

06.85.06.97.38

contact@mvmplomberie.fr

N° de Siret : 98508477100015

77610 MARLES EN BRIE



- Plomberie
- Cuisine & Salle de bain
- Climatisation

INOV' PARQUETS

Le parquet, notre passion !
30 ans d'expérience
09 71 44 50 67
contact@inovparquets.fr

121 Avenue du Général De Gaulle
77610 Marles-en-Brie

Fourniture et pose de tous parquets
Ponçage et vitrification
Show-Room à Marles-en-Brie
(sur rendez-vous uniquement)
Déplacement France et étranger



CYBER GUIDE FAMILLE

Les bonnes pratiques essentielles

pour protéger les usages numériques de la famille

1 PROTÉGEZ VOS COMPTES AVEC DES MOTS DE PASSE ROBUSTES

En tant que parent, nous disposons tous de nombreux accès à des services que nous utilisons au quotidien, messagerie (mail), compte bancaire et espace famille (cantine, périscolaire, ...), rendez-vous médicaux ou autres services administratifs (CAF, assurance maladie, impôts, ...), réseaux sociaux. Par conséquent, la tentation est forte de n'utiliser qu'un ou deux mots de passe, souvent faciles à retenir (et donc à deviner) pour l'ensemble de nos comptes.

MAIS DE TELLES PRATIQUES SONT TRÈS DANGEREUSES !



LES RISQUES

En cas de vol de l'un de vos mots de passe, tous les services pour lesquels vous l'utilisez pourraient être piratés. En d'autres termes, vous vous exposeriez alors à une **prise de contrôle de l'ensemble de vos comptes** par un individu malveillant qui pourrait vous dérober des informations personnelles pour en faire un usage frauduleux : **usurpation d'identité, achats ou virements en votre nom, revente de vos domaines...**

LES CONSEILS

Pour réduire les risques et éviter le piratage de vos différents comptes en ligne, nous vous recommandons d'utiliser des mots de passe suffisamment longs, **complexes et différents** pour accéder à chacun de vos équipements et services. Au moindre doute ou même par prévention, n'hésitez pas à en **changer et à activer la double authentification** chaque fois que possible pour renforcer votre sécurité. Enfin, utiliser **un gestionnaire de mots de passe** pour les stocker de manière sécurisée.



**Victime de cybermalveillance ?
Nous vous guidons pour agir.**

<https://17cyber.gouv.fr/>

2 SAUVEGARDEZ VOS DONNÉES RÉGULIÈREMENT

Nous utilisons de nombreux appareils numériques pour créer et stocker des données importantes : photos, vidéos, contacts téléphoniques, documents juridiques et administratifs (bulletins de salaire, avis d'imposition, factures...) que nous n'aimerions pas perdre.

ET POURTANT, NOUS OUBLIONS SOUVENT DE LES SAUVEGARDER !

LES RISQUES

Les appareils numériques (ordinateurs, téléphone portable, tablette...) sont soumis à des risques qui peuvent entraîner une perte parfois irréversible de vos données. Ces situations sont plus nombreuses que vous ne l'imaginez : il peut s'agir d'**un piratage, d'une panne, d'un vol ou d'une perte, voire de la destruction de votre appareil...** La sauvegarde est alors souvent le seul moyen de retrouver vos données.



LES CONSEILS

Afin de prévenir de tels risques, Cybermalveillance.gouv.fr vous recommande fortement de réaliser des **sauvegardes régulières** de l'ensemble de vos appareils en ayant au préalable identifié les données que vous estimez importantes. Pensez à en conserver une copie sur un **support externe** (Clé USB, DVD ou disque dur externe), que vous débranchez une fois la sauvegarde effectuée pour éviter qu'elle ne soit détruite également en cas de piratage ou d'infection dans votre appareil par un virus. Il existe par ailleurs des **services en ligne appelés « cloud »**, qui offrent des fonctionnalités de sauvegarde de données. Ces solutions peuvent être gratuites ou payantes en fonction de la capacité de stockage dont vous avez besoin.

TRIBUNE LIBRE DE L'OPPOSITION

Sortez, bougez, sociabilisez !

Chères marloises, chers marlois,

C'était il y a 5 ans...le confinement. Vous vous souvenez ? Interdiction de sortir sauf avec une attestation, faite par soi-même, pour motif légitime (courses de première nécessité, rendez-vous médical, sortie du chien...). Nous avons tous mal vécu cette période pendant laquelle notre vie sociale a été limitée à la visio-conférence. Aujourd'hui, dans notre village, nous avons la chance d'avoir de plus en plus d'associations actives, qui proposent régulièrement des évènements pour tous. Cette année 2025 s'annonce encore plus vivante : De la brocante aux soirées « Poker », du loto à la soirée Saint-Patrick en passant par le bal country, la fête de la musique, le tournoi annuel de fin de saison du foot mais aussi les festivités du 14 juillet (liste non exhaustive). On entend souvent les habitants des petites communes se plaindre du manque d'animation au sein de leur village. Chères Marloises, chers Marlois, une belle liste d'évènements s'offre à vous ; prenez le temps de sortir, de rencontrer vos voisins, de danser et de jouer. Ne restez pas confinés et surtout, prenez soin de vous.

L'équipe de Marl'Ensemble

N° UTILES / URGENCES



SAMU Gendarmerie Pompiers N° d'urgence Européen Urgence SMS Malvoyant SAMU social Enfance maltraitée

Maison de Santé Hardy

13 Rue Lavoisier
77610 MARLES-EN-BRIE
Tel accueil : 01 64 16 43 51



| | | | | |
|------|----------------------------|------------------------------|----------------|----------|
| M. | Frédéric THIRION | Masseur-Kinésithérapeute | 01 64 16 43 51 | |
| Mme. | Carlota MARENA | Masseur-Kinésithérapeute | 01 64 16 43 51 | Doctolib |
| M. | Johnny BARRAL | Masseur-Kinésithérapeute | 01 64 16 43 51 | |
| Mme. | Fanny TROUSSARD | Diététicienne-Nutritionniste | 01 64 16 43 51 | Doctolib |
| Mr | Yannick KOPERSKA | Diététicien-Nutritionniste | 01 64 16 43 51 | |
| Mme. | Colette BARRAULT | Pédicure-Podologue | 01 64 16 43 51 | |
| Mme. | Magdalena PAWLOWSKA | Psychologue | 07 63 43 80 75 | Doctolib |
| M. | Robert COHEN | Chirurgien-Dentiste | 01 64 25 96 32 | |
| Mme | Legna AYALA MILAN | Chirurgien-Dentiste | 01 64 25 96 32 | |
| Mme | Floriane NAVARRETE | Étiopathe | 01 64 16 43 51 | |
| Mme | Lucie LEMARCQ | Étiopathe | 01 64 16 43 51 | |



**INFIRMIÈRES
LIBÉRALES**

Mme STEICHEN Karine
Mme FABRE Sophie
Tél. : 06 32 57 87 88



Communiquer avec la mairie : infos Utiles !



Pour communiquer efficacement par courriel avec la mairie vous devez utiliser :

- **mairie@marles-en-brie.fr** pour toutes vos demandes générales.
- **periscolaire@marles-en-brie.fr** pour toutes vos demandes concernant les services périscolaires.
- **communication@marles-en-brie.fr** pour vos demandes concernant les publications de la commune (Gazette Marloise, Site Internet, CityAll, Facebook, Panneau lumineux, etc).
- **urbanisme@marles-en-brie.fr** pour vos demandes concernant vos projets de travaux, constructions, etc.



ACCUEIL DU PUBLIC

Mairie / Agence Postale

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
9h00 / 12h00

Mairie uniquement

Vendredi
13h30 / 17h30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

01 64 42 55 80

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
9h00 / 12h00 et 13h30 / 17h30

Mercredi et samedi
9h00 / 12h00



FERMETURE MERCREDI ET SAMEDI À PARTIR DE 12H00



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez **Marles en Brie**

